



Espoir Hérault
Association affiliée UNAFAM
356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier

Compte rendu du Conseil d'Administration du 23 novembre 2020

Préambule :

Compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire « COVID19 » et compte tenu du caractère statutaire du conseil d'administration, le bureau de l'association a convié les membres du Conseil d'Administration à une réunion en distanciel. Après un essai infructueux via l'outil SKYPE, la réunion a pu se tenir en téléconférence avec l'outil OVH.

Pour mémoire le Conseil d'Administration compte les membres suivants :

Marylise Blanc, René Cariou, Joseph Garenq, Jean-François Giovannetti, Nelly Gonzalez, Fabienne Guiraud, Bernard Lemoine et Christian Thiaumont. Le conseil a noté que Joseph Garenq avait exprimé son souhait de quitter le conseil d'administration pour des raisons d'âge. Le conseil a unanimement salué son engagement et sa contribution exemplaire à notre association et à sa gouvernance.

Olivier Suffit était invité à titre d'expert pour les débats touchant au logement accompagné. Le conseil a exprimé son souhait de le voir prochainement rejoindre les rangs du Conseil d'Administration. Ce que Olivier Suffit accepte.

FEUILLE DE PRESENCE A LA TELECONFERENCE (par ordre alphabétique)

Marylise Blanc marylisablanc@gmail.com	Présente
Dr René Cariou recarmont@orange.fr	Présent
Joseph Garenq joseph.garenq@orange.fr	Pouvoir donné à M. Bernard Lemoine
Jean-François Giovannetti jfgiovannetti@yahoo.fr	Présent
Nelly Gonzalez nelly.gonzalez@wanadoo.fr	Présente
Fabienne Guiraud fabienne.guiraud5@gmail.com	Présente
Bernard Lemoine lamblem@free.fr	Présent
Olivier Suffit olivier.suffit@groupeameha.fr	Présent
Christian Thiaumont c.thiaumont@orange.fr	Présent

La convocation au dernier Conseil d'Administration 2020 de l'Association avait été envoyée par mail le 28

octobre 2020 avec comme ordre du jour :

(1) l'approbation du PV du dernier CA de mars 2020, (2) un point de situation sur le portefeuille des résidences accueil, (3) les partenariats en cours et le réseau Espoir Hérault, (3) la maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI), (4) le bénévolat, (5) un point sur nos adhésions et les finances de l'association et enfin (6) l'évolution du statut d'Olivier Suffit.

Pour faciliter les exposés et les échanges le bureau avait élaboré une présentation PowerPoint adressée à chaque membre du Conseil préalablement au CA.

(1) Approbation du procès-verbal du C.A. du 3 mars 2020

Le CA du 3 mars dernier a entériné la nouvelle composition du Conseil et du Bureau à compter de mars 2020. Il est cosigné par le Président sortant, le nouveau Président et le Secrétaire. Il est approuvé par l'ensemble des membres présents et représentés. Une version PDF est jointe au présent procès-verbal.

(2) Avancement des projets de résidences accueil (diapos 3 à 8)

Le confinement a bien sûr rendu plus difficile l'avancement des projets de résidences accueil portées par Espoir Hérault. Cependant quatre avancées majeures ont eu lieu depuis le dernier CA : (i) l'agrément du dossier de résidence accueil à Clapiers par décision en mars de la DRJSCS à Toulouse, (ii) la pose de la première pierre de la résidence de Castelnaud le Lez, en présence du Maire, des autorités territoriales, de FDI Habitat, d'Isatis et d'Espoir Hérault, (3) le lancement par ACM de l'appel à maîtrise d'œuvre pour la résidence de Clapiers et (4) le démarrage en septembre du projet de réhabilitation de l'immeuble de la future Résidence Accueil à Béziers. L'agenda de ces projets confirme des livraisons en 2022 pour Clapiers, Castelnaud et Béziers. Pour Lattes même si le dossier reste en stand-by pour l'heure, les intentions demeurent et les nouveaux équilibres politiques dans la Métropole ne manqueront pas de redynamiser ce dossier de Résidence Accueil.

Les perspectives suivantes ont également été évoquées : (1) une Résidence Hôtelière à Vocation Sociale en partenariat avec Arcade et Croix Rouge Habitat et (2) la possibilité de bénéficier d'un logement privatif dans le quartier de la Fac des sciences (contact d'un adhérent de l'Unafam grâce au site d'Espoir Hérault).

Ces dossiers demeurent activement suivis par Jean François Giovannetti et Bernard Lemoine, avec le concours très précieux d'Olivier Suffit, en s'attachant à garder le lien avec ces différents acteurs locaux.

(3) Relations avec le réseau de nos partenaires (diapos 9,10 et 11)

Comité de suivi des ACT « psy » :

Ce projet qui permet la création de 12 places en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) est mis en œuvre par Adages. Suite aux échanges entre EH et Adages et en particulier avec la directrice de l'établissement REGAIN, Claire Pollart, responsable également des ACT, Espoir Hérault a été invité à participer au comité de pilotage (COFIL) du projet. Le premier a eu lieu le 24 juin 2019, le second le 27 juin 2020 et le prochain aura lieu le 14 décembre. Les échanges ont permis des contacts fructueux avec le CHU, l'ARS et le responsable du programme « Un Chez Soi D'abord (UCSD) ».

Echanges avec la Colombière :

Deux réunions ont eu lieu sous la présidence du cadre de santé de la Colombière en présence de nombreux cadres de santé des structures psychiatriques du Département. Elles ont permis de faire connaître le projet associatif d'Espoir Hérault. Espoir Hérault a remis quatre ordinateurs portables destinés aux personnes vivant avec des troubles psychiques et sortant de l'hôpital. Par ailleurs, les échanges ont permis d'identifier un partenariat sur un guide du logement accompagné, permettant de faciliter l'orientation de patients et de leur famille vers un choix adapté à l'autonomie des personnes.

Un chez soi d'abord (UCSD) :

Ce projet qui démarre à Montpellier s'inscrit dans le programme « Un Logement D'abord » piloté par la DIHAL. Pour mémoire, c'est ce programme qui prévoit également la création de 10 000 places en pensions de famille et résidences accueil sur le quinquennat 2018-2022. Le programme UCSD accueille des personnes à la rue vivant avec des troubles psychiatriques sévères et bénéficiant de soins intensifs assurés

par une équipe pluridisciplinaire mise en place dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire et Médico-Social (GCSMS) comme prévu dans le cahier des charges. Les personnes prises en charge sont directement placées dans un logement par intermédiation locative. Ce programme a démarré en 2012 à Marseille Lille Toulouse et Paris. A Montpellier, 41 dossiers ont été étudiés et acceptés (bilan septembre) dans le cadre du GCSMS, piloté par l'Avitarelle et l'Hôpital. Cela représente environ une « Inclusion » de 4 personnes par mois. L'objectif est d'atteindre les 100 places prévues dans le programme. Il devrait être atteint fin 2021. Les appartements offerts sont de 18 à 32m² et sont trouvés dans le parc privé (réponse faible du parc social). Le loyer maximum est 540 €. Le rôle majeur du SIAO34 et de la Colombière a été souligné lors de la réunion.

Pour information, Isatis pilote ce dispositif pour Nice et Ajaccio.

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Réunion avec la Directrice Emilie Duquenoy qui a été très intéressée par les actions d'EH. Le SIAO est un sas d'orientation pour des logements non médicalisés à l'attention plutôt de parcours sociaux difficiles. Les dossiers sont toujours instruits par un travailleur social, pas de dossier en ligne.

Les dossiers qui visent les RA passent obligatoirement par le filtre SIAO. Environ 50 dossiers sont étudiés par mois par 2 chargés d'orientations. Les dossiers difficiles ou refusés sont examinés en commission à laquelle participe la DDCS

Le SIAO a par ailleurs édité un répertoire exhaustif des dispositifs AHI (Accueil, Hébergement et Insertion) dans l'Hérault, incluant également les dispositifs médicalisés. Ce répertoire mérite de figurer sur le site d'EH. Le SIAO assistait en septembre à la commission d'accession à la BHB. De son côté Clémentine, conseillère en économie sociale et familiale d'Isatis, assiste aux commissions du SIAO qui devient un pivot essentiel dans la recherche pour le logement accompagné.

Comité de suivi de la Bastide :

Réunion trimestrielle avec Pascale Glories, Directrice le 10 septembre. Le confinement aura finalement stimulé le dispositif d'accompagnement auprès des résidents qui pour l'essentiel ont bien vécu le 1^{er} confinement, en dépit de difficultés occasionnelles pour la régularité des soins avec l'hôpital. Le problème des comorbidités associées à l'âge est resté toutefois présent, comme le souligne régulièrement Pascale Glories

2 logements devaient être libérés. Le Docteur René Cariou a examiné avec Clémentine (CESF à la BHB) tous les dossiers de demande d'accession et notamment les rapports des médecins avant de rencontrer chacun d'eux. Puis les dossiers ont été classés pour présentation à la commission d'admission qui a eu lieu le 11 septembre 2020 et à laquelle ont participé Béatrice Callens et René Cariou. Le Docteur René Cariou a continué à réévaluer pendant le confinement les situations des résidents, en particulier pour trouver les solutions adaptées aux problèmes qui pouvaient se poser. Le Docteur René Cariou va également reprendre avec le personnel une « formation continue » sur les troubles psychiques. Le conseil d'administration d'EH a souligné la belle résilience du dispositif résultant de l'action d'EH auprès d'Isatis.

APSH34 :

Rencontre de l'équipe de présidence d'EH avec Yves Bébien, directeur général de l'APSH34 début septembre, sans que des perspectives concrètes de collaborations puissent se dessiner, comme nous aurions aimé continuer à les mettre en place dans l'esprit des « Marchons ensemble » et des actions de formation au numérique qu'assurait EH.

CA d'Isatis en octobre :

Présence EH assurée par Bernard Lemoine en visioconférence, essentiellement centrée sur des débats sur les orientations budgétaires 2021 après une année perturbée. Pour mémoire, 17 millions et demi de budget et environ 260 ETP. Structure dynamique qui fonctionne bien. Budget spécifique pour « un chez soi d'abord » et pour « les entreprises adaptées », mais aussi deux nouveaux services dans les Alpes Maritimes (appartements diffus) et des chantiers d'insertion. Actions de formation : 4 salariés spécialisés en 1^{er} secours en santé mentale qui en formeront d'autres. Espoir Hérault largement remercié pour son action positive dans le 34.

GESTARE 6 juillet 2020 avec Isatis :

GESTARE est une association créée en 1997, rue de Verdun à Montpellier. Structure rassemblant, service d'accompagnement famille, pension de famille l'ATELIER.

L'objectif du contact initié par ISATIS et EH est de réfléchir ensemble sur les solutions d'hébergement possibles pour des personnes vieillissantes associant problèmes psychiques et somatiques ne pouvant continuer à relever d'une résidence accueil.

ISATIS, EH et GESTARE envisagent de mettre en place un groupe de travail avec la Colombière, l'ARS. Une réunion prévue début novembre a été reportée.

Jean-François Giovannetti, après toutes ces présentations, a tenu à rappeler que toutes ces réunions et toutes les actions menées soulignent l'investissement d'EH dans le maillage local de divers acteurs du médico-social dans la Métropole pour décroiser les structures et susciter les partenariats. Ce maillage est la clé de notre visibilité qui détermine notre capacité à trouver les leviers nécessaires à notre action.

Une discussion générale est ensuite ouverte avec une première demande de précisions sur les services de l'APSH34.

Le confinement a conduit à des réductions significatives des activités, notamment le « lieu ressource ». Mais les logements de « Pierres vives » accueillent des résidents, les SAVS et SAMSAH fonctionnent en tenant compte des restrictions sanitaires.

Un nouveau directeur pour la plateforme Henri Wallon Lainé a été nommé, il a précédemment eu des responsabilités dans le réseau des ESATS.

Mais l'idée d'élaborer une RA avec APH34 ne semble plus à l'ordre du jour, et ce n'est pas du fait d'EH.

Fabienne Guiraud demande des précisions sur les modalités d'accès à l'Avitarelle.

Un « chez soi d'abord » répond au cahier des charges national de la DIHAL : création d'un groupement de coopération sanitaire et médico-social auquel appartient l'Avitarelle. De l'intermédiation locative est alors initiée pour trouver des logements pour les bénéficiaires qui sont des personnes le plus souvent hors de tout radar. EH a également remis des ordinateurs portables à l'Avitarelle.

(4) Agrément maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) et PLAI : point de situation en fin 2020 et perspectives 2021 (diapos 12, 13 et 14)

Ce point est présenté par Bernard Lemoine et Olivier Suffit. Conformément aux décisions du dernier CA de 2019, EH a sollicité la possibilité d'un agrément auprès de la DREAL pour avoir le statut de Maître d'Ouvrage d'Insertion (MOI) et pouvoir bénéficier de prêts « PLAI ».

La réponse de la DREAL à notre projet de dossier de demande d'agrément transmis en juillet 2020 a précisé que le « dossier de projet opérationnel » devait être annexé à la demande d'agrément pour analyse technico-financière et que l'association devait confirmer le principe d'engagement bénévole et de gestion désintéressée (à vérifier dans les statuts ?)

Deux projets de bâti ont été examinés et n'ont pas été retenus : (1) une possible opération rue Vernière, qui s'est avérée peu compatible avec notre cahier des charges et (2) Un autre bâtiment près du Mas Drevon (ancien DOJO) qui s'est révélé trop coûteux compte tenu des travaux à envisager. La simulation effectuée pour ce dernier projet a cependant permis de mieux formaliser l'approche technico-financière (notamment les subventions possibles) et le chronogramme de tels projets.

Il est à noter que le coût du foncier dans la Métropole est très élevé et qu'il est important de bénéficier de toutes les subventions possibles que permet le financement PLAI (Prêt Locatif d'Aide à l'Insertion)

Il existe en effet une possibilité avantageuse de cumul de subventions Etat, Région, Métropole avec en complément d'éventuelles sollicitations telles que Fondation Abbé Pierre, legs après saisines de l'Ordre des Notaires. EH a envoyé une lettre motivée à la Chambre des Notaires qui peut avoir connaissance de certaines volontés de legs ou de biens immobiliers notamment pour des associations.

Il faut bien noter que les fonds propres engagés seront remboursés et rémunérés par les redevances perçues en retour et donc il y aura reconstitution du capital (sous 10 ans a priori). Cette possibilité est prévue classiquement dans le compte d'exploitation dans toute opération de ce genre. De plus la possibilité de différer les remboursements d'emprunts dans l'attente des premières recettes est acquise.

Espoir Hérault dans un tel schéma serait effectivement le Maître d'ouvrage, mais déléguerait par contrat la gestion totale des appartements à un gestionnaire qui prendrait alors la responsabilité du budget locatif et du budget médico-social. EH ne toucherait qu'une redevance fixée en s'affranchissant de toute charge de gestion. Donc parallèlement au montage du dossier immobilier, EH doit s'attacher le concours d'un gestionnaire identifié et reconnu.

Jean-François Giovannetti souligne que la gouvernance d'Espoir Hérault affirme ainsi rester résolument mobilisée sur le logement accompagné et qu'une telle opération prend tout son sens dans une logique d'aval des Résidences Accueil.

Il rappelle que d'ici à 2 ans 90 places en RA « labellisées Espoir Hérault » seront offertes dans l'Hérault et que par ailleurs, EH se doit de faire bon usage de ses capacités financières en convertissant sa réserve financière dormante en véritable réponse concrète au manque de logements accompagnés pour les personnes vivant avec des troubles psychiques, manque que nous ne cessons de rappeler aux pouvoirs publics.

Le chronogramme présenté sur la diapo démontre, s'il le fallait, l'âpreté du chemin, pour autant il s'agit là d'une niche laissée vacante par les gros bailleurs sociaux qui ne se mobilisent que sur les opérations en volume.

Le Docteur Cariou tient à rappeler que les patients sortant d'un établissement psychiatrique peuvent de retrouver à la rue et que « **On ne soigne pas dans rue !** »

Pour conclure sur ce point de l'ordre du jour de la MO d'insertion adossée à un PLAI, le président rappelle l'engagement du bureau à une totale transparence dans l'examen des opportunités qui pourraient se présenter. S'il advenait que nous trouvions un site qui réponde en tous points à nos ambitions et à nos contraintes, une nouvelle demande d'agrément MOI assortie d'un projet opérationnel sera alors soumis aux membres du CA. Dans cette perspective, tous les contacts seront mis à profit pour donner toutes ses chances à notre ambition.

Bernard Lemoine propose sans attendre de se rapprocher d'Isatis pour explorer ensemble la compatibilité de nos objectifs réciproques. La réflexion devra être approfondie sur ce point précis lorsqu'une opportunité sérieuse se présentera afin de sécuriser le montage de l'opération avant tout engagement d'EH.

(5) Activités bénévolat : bilan 2020 et perspectives 2021, diapo 15 et 16

Pour le jardinage les activités se sont maintenues malgré les confinements avec même une nouvelle adhérente Stéphanie Morlion qui semble vouloir s'impliquer. La double casquette d'adhérent du GEM et d'adhérent d'Espoir Hérault de Didier Redon a dynamisé une opération avec la Ligue de Protection des Oiseaux sur les jardins familiaux de Clapiers qui a eu un réel succès (voir l'actualité sur le site d'EH). Cette activité s'avère donc humainement satisfaisant.

Concernant l'activité de formation au numérique initiée par EH avec la Fondation Orange-Mécénat d'entreprise s'est convertie en « activité GEM Lesseps », ce qui très bien. Celle initiée à l'APSH34 avec un autre bénévole dans le lieu ressource avec Josiane n'a pas repris à la rentrée malgré nos relances.

La crise sanitaire a mis à l'arrêt nos sorties « *Marchons ensemble* » Les adhérents ont clairement évoqué leurs craintes vis à vis de la COVID19.

Un stagiaire de Montpellier 3 avait été mobilisé conjointement sur l'activité informatique à l'APSH34 et sur la réingénierie du site qui nécessitait un toilettage. Le confinement n'a fait aboutir que partiellement cette action.

Il semble opportun, dans le contexte actuel, de recentrer notre action « bénévolat » sur la BHB. Après concertation avec Pascale Gloriès, la directrice, une feuille de route a été esquissée, notamment avec l'implication d'un volontaire du service civique. Le deuxième confinement a gelé cette opération et les réflexions continuent pour mieux étayer les activités des résidents, notamment l'après-midi.

Nelly Gonzalez rappelle la pertinence de l'implication de volontaires pour renforcer l'accompagnement des résidents dans toute démarche d'ouverture notamment culturelle. C'est un complément indispensable pour vivre au mieux grâce au logement, mais également grâce aux échanges avec l'extérieur. Cela doit contribuer à faire un tout avec une place pour chacun et un juste équilibre entre encadrement professionnel et apport du bénévolat.

Bernard Lemoine rappelle à ce sujet que EH et Isatis sont liés par 2 conventions : l'une pour le développement de projets de logements accompagnés et l'autre dédiée au bénévolat. L'une et l'autre ont vocation à trouver la bonne conjugaison des 2 structures chacune dans son rôle. La charte éthique d'EH a largement contribué à asseoir les contours de cette collaboration. Pour chaque réalisation de RA initiée par EH, cela suppose la présence d'un référent spécifique qui assure le lien régulier mais sans ingérence avec la RA à l'instar de l'action de Béatrice Callens à Grabels.

Jean François Giovannetti souligne cependant que cette possible intervention d'EH n'est pas simple et que chacun doit rester dans son rôle. Il faut faire vivre les conventions qui nous engagent. Il existe en ce domaine assurément des marges de progrès à la Bastide. EH a une véritable valeur ajoutée à apporter en amenant des externalités pour l'accompagnement collectif des résidents. Le partenariat avec Isatis est donc toujours en devenir. L'implication des proches quand ils sont disponibles doit se renforcer.

Marylise Blanc évoque déjà une idée de randonnée à envisager dès que possible.

Jean François Giovannetti souligne une fois de plus l'implication particulièrement bénéfique du docteur Cariou dans le métabolisme d'Isatis et le coaching de ses professionnels. Ce dernier rappelle que tout cela est fait au nom d'Espoir Hérault qui l'en remercie bien. Les 2 profils de poste de volontaires du service civique seront transmis pour information aux membres du conseil d'administration. Il souligne enfin que le « bénévolat » d'EH peut être très protéiforme et toute proposition est la bienvenue, tout en rappelant les premières orientations données par Jean Paul Cabanettes.

(6) Evolution du statut d'Olivier Suffit, diapo 20

Depuis des années Olivier Suffit nous a fait partager l'essentiel des opportunités que son très important réseau professionnel lui permet d'identifier. Il nous apporté son expertise technique en amont des projets et sa compétence pour le montage des dossiers aussi bien financiers qu'architecturaux. Toujours présent auprès de nos présidents dans les relations avec les bailleurs et les élus, son rôle d'aide à la décision et sa disponibilité se sont toujours avérés précieux. Le CA a décidé d'un engagement financier afin de rémunérer les prestations d'Olivier. Pour les résidences de Castelnaud et de Clapiers une rémunération a été mise en place, son apport ayant été essentiel dans l'aboutissement de ces projets. Le CA a retenu le principe d'un phasage « au fil de l'eau » en accord avec l'intéressé pour régler à hauteur de 50% sur les exercices comptables 2019, 2020 et 2021 les engagements pris sur les résidences de Castelnaud-le-Lez et Clapiers Au-delà de mai 2021, date de sa prise de retraite et de clôture des activités de sa société AMEHA, Olivier continuera à nous appuyer bénévolement sur ces dossiers jusqu'à l'ouverture des résidences et que donc les engagements ne seront pas totalement consommés.

D'autre part Olivier nous a confirmé son accord pour rejoindre le CA et intervenir comme bénévole dans le courant de 2021.

(7) Point financier de l'association en 2020, adhésions, perspectives 2021

Marylise Blanc, trésorière de l'association depuis cette année s'est saisie des comptes et bilans, du traitement des charges et des recettes avec un enthousiasme que les membres du bureau ont clairement voulu saluer devant les membres du Conseil d'administration.

Pour ce qui concerne la trésorerie, les principaux points suivants ont été exposés :

- Sur le livret A : 79 178€
- Sur le compte COP pour la Région : 21 161€
- Parts sociales du Crédit Coopératif : 76€
- Les intérêts portés en 2020 ne sont pas encore connus.
- Au 12 novembre il y avait en avoir disponible sur le compte bancaire du Crédit Coopératif : 4 279€

Pour ce qui concerne le compte d'exploitation, les principaux points suivants ont été exposés :

-Les tableaux des diapos 17 et 18 listent l'ensemble des opérations produits et charges et les membres du CA peuvent s'y reporter.

-La diapo 19 est le tableau mis à jour des adhérents.

-A noter les cotisations qui se maintiennent à 21 adhérents pour un montant total de 390€. A ce sujet deux points ont été évoqués en ouvrant une parenthèse et repris plus tard dans les débats : (i) faut-il envisager d'augmenter le montant de la cotisation ? Les échanges ont abouti à y renoncer, (ii) la question du nombre d'adhérents peut sembler un frein à la dynamique de l'association. Au-delà de la question du nombre se pose également la question des compétences (pour le volet immobilier en particulier) et des possibilités d'implications personnelles (pour le volet bénévolat) à rassembler autour des actions menées. Enfin, le rajeunissement, au sein des associations comme la nôtre reste problématique.

Marylise souligne également dans la rubrique « produits » les 3000€ versés par Isatis en juste retour des actions menées par EH qui ont permis le positionnement d'Isatis sur le département comme gestionnaire d'établissements

Bernard Lemoine rappelle une nouvelle fois l'existence de 2 conventions dont l'une (convention dite de développement) a institué une rémunération au profit d'EH pour ses actions de prospection qui favorisent l'émergence de projets de RA. Cela vaut pour Clapiers et Castelnaud. Cette convention peut évoluer sur le montant de la rémunération comme ça a été déjà le cas après Grabels.

De son côté la convention « accompagnement-bénévolat » n'ouvre bien sûr droit à aucune rémunération.

Marylise s'est également acquittée des balances comptables habituelles des factures EDF entre les différents occupants des locaux de Lesseps (dont l'UNAFAM et AIRIS). Une petite anomalie, relevée par Bernard Lemoine, concernant les reversements, mérite une vérification ultérieure.

De la même façon tous les frais de déplacements présentés à la comptabilité ont été traités.

Pas de produits exceptionnels cette année. La subvention de 5465€ de la ville reste inchangée et est présente en recette comme en charge.

EH a mobilisé cette année deux jeunes informaticiens pour assurer une réingénierie du site afin notamment d'harmoniser la logique des menus et l'indexation par mots clés qui améliore la visibilité du site sur la toile.

A ce stade des débats il est convenu de reporter sur l'exercice suivant le versement à Olivier Suffit pour équilibrer le bilan comptable 2020 notamment dans la perspective d'une présentation dans le futur dossier de demande d'agrément MOI.

Concernant le loyer un solde de paiement de 35€ dont la facture vient d'arriver sera assuré.

Jean François déclare par ailleurs qu'il supportera personnellement la cotisation 2020 pour les jardins de Clapiers.

Cette année le changement de gouvernance a engendré des frais bancaires d'enregistrement

La gestion en ligne du compte sécurisé de Crédit Coopératif par un boîtier a également induit des frais mais facilite le suivi et les démarches bancaires

Marylise est remerciée à nouveau pour la qualité de son implication dans la reprise des responsabilités de Trésorière au sein de notre association.

Concernant le tableau des adhérents, il s'est enrichi d'une ligne nombre d'adhérents à titre purement informatif. Le nombre d'adhérents, à en juger par le nombre de RA qui sortent de terre grâce à l'action d'EH, n'altère donc pas la dynamique de l'association.

Il est souligné par ailleurs la féminisation progressive du CA avec l'arrivée de Fabienne Guiraud, de Nelly Gonzalez et de Marylise Blanc, membre du CA depuis plusieurs années qui a rejoint le bureau pour prendre en charge la trésorerie.

La perspective de voir Olivier Suffit au sein de CA en 2021 doit être également perçue comme un point extrêmement positif compte tenu de la spécificité de ses compétences.

En ce qui concerne le nombre d'adhérents à EH, la possibilité de mobiliser des personnes au sein de fratries sera explorée. Il faut par ailleurs noter que l'annulation de l'Antigone des Associations cette année n'a pas favorisé les contacts que cet événement avait permis les années précédentes même si les retombées en termes d'adhésion sont toujours très faibles

Enfin, l'opportunité de faire certaines relances de cotisations a été analysée en soulignant qu'elles vaudront pour 2021. Une correction du tableau sera faite concernant Julie Peretto qui n'a en fait pas payé sa cotisation de 5€ et c'est bien Stéphanie Morlion qui s'en est, elle, acquittée.

Il est évoqué la possibilité de faire un rappel aux dons défiscalisés d'une façon générale à l'ensemble des personnes figurant dans nos listings.

Les questions diverses ayant été traitées au fil des échanges, il a été proposé de fixer la date du prochain CA conjugué avec une AG courant février. Cette date sera précisée dès que les contraintes sanitaires permettront à nouveau le présentiel, tellement plus agréable.

Le Conseil d'Administration en téléconférence du 23 novembre 2020 prend fin vers 17heures. Le président remercie les administrateurs pour leur attention et leurs contributions, en dépit des difficultés pour tenir cette réunion.

Ainsi se termine le CA du 23 novembre 2020.

Le secrétaire de séance



Christian Thiaumont



Le Président



Jean-François Giovannetti